



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux publics

Question écrite n° 119771

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le déficit des hôpitaux publics. En effet, plus de deux établissements hospitaliers sur trois sont en déficit selon une récente enquête. Cette dernière réalisée en 2006 sur un échantillon de 206 665 agents d'établissements révèle, qu'en extrapolant les résultats de l'échantillon à l'échelle nationale 68 % des établissements sont déficitaires à la clôture des budgets fin 2006. Les conséquences du manque de moyens dans les hôpitaux jouent plus sur les personnels que sur l'offre de soins. Elles se traduisent par une très forte dégradation des conditions de travail pour 76 % des personnels interrogés et par une réduction des effectifs pour 62 % d'entre elles. Les hôpitaux qui présentent un budget équilibré n'y arrivent souvent qu'au prix de postes vacants (2 000 postes d'infirmiers et d'aides-soignants non pourvus à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris par exemple) et du recours aux emplois précaires. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119771

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2066